

NEBC

New European Bauhaus Collective

Déclaration du Collectif du Nouveau Bauhaus Européen (NEBC) sur les Marchés Publics

Introduction :

La qualité de l'environnement bâti a un impact considérable sur la qualité de vie des citoyens. Plus de la moitié de l'humanité vit en ville et passe plus de 90 % de son temps en intérieur. Non seulement les bâtiments, mais aussi l'aménagement du paysage, l'aménagement de l'espace, les plans et solutions de circulation, les infrastructures, l'urbanisme, la conception des espaces publics - en d'autres termes, la planification de l'ensemble de l'environnement bâti est d'intérêt public (voir le Programme de Travail pour la Culture 2019-2022).

Ce Programme de Travail indique que la qualité de l'environnement bâti est une nécessité qui relève de l'intérêt public. Elle apparaît également comme une question centrale dans le développement du Nouveau Bauhaus Européen (NEB). Un environnement bâti de haute qualité influence la vie quotidienne des citoyens par sa conception de qualité. Il doit aider à résoudre des problèmes urgents, notamment en matière de changement climatique, de durabilité, d'économie circulaire, de coûts du cycle de vie, de réutilisation potentielle et doit aussi répondre aux principes d'une planification holistique, intégrative et coopérative.

Les règles de la Directive sur les Marchés Publics définissent le cadre pour les pouvoirs adjudicateurs. L'acheteur public a un fort impact sur notre environnement bâti - en choisissant la procédure de passation de marché, il/elle influence la qualité du résultat. Il doit agir comme un fer de lance en développant des exemples de bonnes pratiques pour tous les développements mentionnés ci-dessus.

Quelle est la spécificité des services de planification et de conception en tant que services intellectuels, que l'on appelle dans certaines langues des "services créatifs" ?

Le dominateur commun est le fait que le résultat de ces services ne peut être décrit à l'avance. On peut définir les besoins, fixer les conditions économiques, locales, fonctionnelles et autres définissant le cadre d'un projet, mais la solution réelle sera trouvée par le travail lui-même. À cet égard, la prestation intellectuelle diffère fondamentalement de l'achat de biens, où la qualité du produit final peut être décrite en détail et à l'avance. A cet égard, il nous semble impossible de justifier l'achat de services intellectuels uniquement sur la base du prix - ce qui est encore possible selon la directive actuelle.

Un autre argument est le besoin d'innovation, surtout si l'on veut favoriser de nouvelles qualités dans les processus de construction et d'aménagement. On ne trouve jamais de solutions innovantes en commandant l'offre la moins chère ; les solutions innovantes nécessitent de rechercher la meilleure solution qualitative.

La Directive actuelle ne mentionne les services intellectuels que dans le considérant (43) et propose certaines procédures pour ces services. Il est nécessaire que les services intellectuels soient traités différemment dans la directive, le mieux étant d'y consacrer un chapitre spécial. Cela permettrait de mieux prendre en compte les différents types et qualités de services intellectuels par rapport aux autres services.

Nous soutenons pleinement l'idée de "faire de la Vague de Renovations un projet culturel".

Mais un projet culturel ne peut pas être acquis comme on achète des briques. Un projet culturel a besoin d'un traitement spécial dans le processus d'achat.

1. Une meilleure reconnaissance de la spécificité des prestations intellectuelles

Les prestations intellectuelles reposent sur plusieurs spécificités :

- le prestataire adapte son offre de services à chaque opportunité commerciale ;
- les services sont conçus sur mesure pour répondre aux besoins spécifiques de chaque client ;
- les résultats des prestations ne sont pas palpables et leur consistance et leurs coûts peuvent évoluer en fonction de ces résultats.

L'achat de ces prestations intellectuelles, complexes par nature, mérite d'être traité différemment de l'achat de services standards. Le processus d'évaluation des capacités et des offres des prestataires exige beaucoup de professionnalisme. Par conséquent, les règles d'achat applicables doivent être distinctes. Sur la base d'une définition claire des prestations intellectuelles, un chapitre spécifique permettrait de traiter certaines questions différemment :

- pour les seuils et l'éligibilité, un cadre plus adapté à la structuration économique des prestataires de services intellectuels ;
- un choix de procédure plus axé sur la qualité ;
- un régime spécial permettant de se regrouper plus facilement au cours des procédures ;
- une préférence pour les critères qualitatifs et l'exclusion des critères uniquement quantitatifs ou économiques qui ne sont pas adaptés à la sélection des prestataires de services intellectuels ;
- sur le modèle du jury dans les concours architecturaux, l'introduction d'un organe d'évaluation pour toutes les procédures où la qualité, l'innovation ou des solutions durables orientées vers l'avenir sont nécessaires.

Changements souhaités dans la prochaine Directive sur les Marchés Publics

- Consacrer un chapitre spécial aux services intellectuels dans les régimes particuliers de passation de marchés.
- Au minimum, insérer une définition des services intellectuels
- Rendre obligatoire la sélection basée sur la qualité pour les services intellectuels.

2. Garantir des procédures d'achat axées sur la qualité

Il semble essentiel d'inclure un objectif général de qualité dans les règles régissant l'achat de prestations intellectuelles. Les services d'architecture et tous les services de conception et de planification sont entièrement axés sur la qualité et ne peuvent être mesurés ou estimés par des critères économiques quantitatifs. Par conséquent, les procédures conduisant à des décisions fondées sur la qualité doivent être privilégiées. La Directive actuelle permet théoriquement de mettre en œuvre cet objectif. Mais en pratique, les pouvoirs adjudicateurs n'utilisent pas suffisamment les options d'achat fondées sur la qualité. Ils utilisent également trop souvent le prix le plus bas comme seul critère de choix.

De par leur nature même, les concours sont le meilleur moyen de se procurer des prestations intellectuelles. Ce sont des procédures de sélection fondées sur la qualité et orientées vers les projets : fondées sur la qualité, car la sélection de la meilleure solution repose uniquement sur des critères de qualité (esthétique, fonctionnel, économique, environnemental) et la décision est basée sur la solution pour le projet/tâche donné.

Les réglementations relatives aux Marchés Publics devraient être modifiées de manière à inciter les acheteurs publics à promouvoir les critères de qualité. Tant pour le

NEBC

New European Bauhaus Collective

choix des procédures que pour l'évaluation des candidats/soumissionnaires, il est demandé aux acheteurs de se professionnaliser davantage ou de faire appel à un organisme d'évaluation.

Changements souhaités dans la prochaine Directive sur les Marchés Publics

- interdire l'utilisation du prix le plus bas comme seul critère de choix pour les prestations intellectuelles ;
- interdire les critères quantitatifs comme exigences pour offrir des services intellectuels ;
- encourager les concours comme le meilleur moyen de trouver des solutions appropriées en matière d'architecture et à toutes les tâches de planification et de conception / exiger des concours d'architecture pour tous les nouveaux projets et ceux d'une certaine importance dans les marchés publics ;
- exiger un organisme d'évaluation pour toute procédure impliquant des prestations intellectuelles (services de conception/planification) ;
- interdire l'utilisation du dialogue compétitif lorsque seules des prestations intellectuelles sont achetées ;
- favoriser une évaluation globale et holistique pour les offres de prestations intellectuelles / supprimer les systèmes de points pour l'évaluation des services de planification car ils ne correspondent pas à la complexité des tâches.

3. Améliorer l'accès aux marchés publics pour les des PME et les nouveaux entrants

Les critères d'éligibilité/sélection devraient être révisés pour les services intellectuels. La difficulté pour les PME et les bureaux émergents d'accéder au marché pourrait être directement liée à l'utilisation inadéquate des critères de sélection par les autorités publiques.

En outre, la Directive actuelle favorise la division des contrats en lots ; mais pour avoir un effet réellement positif sur l'accès des PME dans tous les États membres, elle devrait être rendue obligatoire.

Lors de la passation de marchés de prestations intellectuelles, de nombreux pouvoirs adjudicateurs demandent aux opérateurs économiques de fournir des travaux à l'appui de leurs offres. Le concours d'architecture devrait être la seule procédure où cette exigence est possible. Au minimum, les règles devraient imposer un paiement approprié lorsque des travaux sont demandés aux soumissionnaires. Si aucun paiement n'est prévu, cela désavantage l'accès des petits cabinets, qui ne peuvent pas absorber le coût de la procédure.

En général, la relation contractuelle entre les acheteurs publics et les opérateurs économiques est trop déséquilibrée. Cela peut empêcher les petites entreprises de se porter candidates aux marchés publics.

De plus, la complexité administrative nuit à l'accès des nouveaux entrants et des petites entreprises qui n'ont pas la structure adéquate pour simplement présenter une candidature. Les efforts de simplification et d'harmonisation des informations requises doivent être poursuivis.

Changements souhaités dans la prochaine Directive sur les Marchés Publics

- réduire les critères d'éligibilité dans toutes les phases de candidature pour les prestations intellectuelles ;
- permettre des références couvrant une période de 10 ans ;
- rendre obligatoire la division des marchés en lots ;

NEBC

New European Bauhaus Collective

- se concentrer uniquement sur les critères de qualité pour les procédures de sélection ;
- interdire la réalisation de travaux sans rémunération ;
- introduire de nouvelles modalités d'exécution des contrats.

NEBC

New European Bauhaus Collective

Directive 2014/24/UE	Objet	Améliorations suggérées
Article 2	Définitions	<i>Les services intellectuels sont des services qui reposent principalement sur des activités de l'esprit, exigent une qualification de haut niveau, peuvent générer des droits de propriété intellectuelle et sont réalisés dans l'intérêt du client et du public.</i>
Article 19 Article 72	Groupe d'opérateurs économiques	<i>Pour les services intellectuels, la composition d'un groupe d'opérateurs économiques peut changer jusqu'à l'attribution du marché.</i> <i>La composition d'un groupe d'opérateurs économiques peut changer par l'application d'une clause de recours en cours d'exécution du marché, à condition que cela n'entraîne pas d'autres modifications substantielles du marché et ne vise pas à contourner l'application de la directive.</i>
Article 30	Dialogue compétitif	7. Sur la base de l'avis préalable d'un jury , les pouvoirs adjudicateurs évaluent les offres reçues en fonction des critères d'attribution fixés dans l'avis de marché ou dans le document descriptif. . 8. Les pouvoirs adjudicateurs doivent prévoir des primes ou des paiements au profit des participants au dialogue.
Article 46	Division des marchés en lots	<i>Les pouvoirs adjudicateurs peuvent décider d'attribuer doivent diviser un marché sous la forme de lots distincts, dont ils peuvent déterminer la taille et l'objet.</i> .
Article 58	Critères de sélection	<i>Pour les services intellectuels, les pouvoirs adjudicateurs ne doivent pas utiliser d'exigences quantitatives pour les critères de participation et de sélection.</i>
Article 67	Critères d'attribution du contrat	<i>Les pouvoirs adjudicateurs ne doivent pas utiliser le prix uniquement ou le coût uniquement comme seul critère d'attribution pour les services intellectuels.</i>
Article 82	Décisions du jury	1. Le jury dispose d'une autonomie de décision ou d'avis . 4. L'anonymat est respecté jusqu'à l' avis ou la décision du jury.
Annexes XII Partie II	Capacité technique	<i>Les moyens de preuve attestant des capacités techniques des opérateurs économiques visées à l'article 58 sont :</i> a) les listes suivantes : ... ii) une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dix dernières années tout au plus, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Le cas échéant, afin de garantir un niveau de concurrence suffisant, les pouvoirs adjudicateurs peuvent indiquer que les éléments de preuve relatifs à des produits ou services pertinents fournis il y a plus de trois dix ans seront pris en compte;

NEBC

New European Bauhaus Collective

MEMBRES ET SOUTIENS DU COLLECTIF NEB

Ce collectif est un regroupement de plusieurs organisations paneuropéennes représentant les architectes, les urbanistes, les architectes paysagistes, les architectes d'intérieur, les ingénieurs, les designers, les artistes, les éducateurs et les chercheurs du domaine de l'environnement bâti, et plus largement les secteurs de la culture et de la création.

Les membres et les sympathisants du Collectif NEB (Nouveau Bauhaus Européen) ont uni leurs forces pour soutenir collectivement le développement et la mise en œuvre de l'initiative du Nouveau Bauhaus Européen qu'ils accueillent avec enthousiasme

Comme l'a déclaré la Présidente de la Commission européenne, Mme U. von der Leyen, dans son discours sur l'Etat de l'Union, la stratégie de la Vague de Rénovations " doit être un projet culturel pour l'Europe ". Ce faisant, le NEBC considère que la stratégie peut changer la donne dans la transition vers une économie et une société plus durables et rapprocher le Green Deal des citoyens, pour leur bien-être. Elle ouvre la porte à une approche plus holistique de notre environnement bâti, en cherchant à valoriser, à la fois, les valeurs économiques, sociales, environnementales et culturelles, ainsi que l'accès à la culture et la participation culturelle.

DÉCLARATION

Le NENC a publié en novembre 2020 une Déclaration "Faire de la Vague de Rénovations un projet culturel" pour exprimer ses premières vues sur le Nouveau Bauhaus Européen et offrir son soutien à la Commission. [Lire la déclaration.](#)



Le [Conseil des Architectes d'Europe \(CAE\)](#) est l'organisation représentative de la profession d'architecte au niveau Européen. Ses 43 Organisations Membres sont les organismes régulateurs et les représentations professionnelles des tous les pays Membres de l'Union Européenne, Royaume-Uni, Suisse et Norvège. À travers ses membres, le CAE représente les intérêts de plus de 575.000 architectes venant de 30 pays d'Europe.

A R E N A

L' [Association de Recherche Architecturale Européenne \(ARENA\)](#) un réseau ouvert, inclusif et complet pour les chercheurs en architecture à travers l'Europe. Fondée en 2013, ARENA se compose actuellement de 38 représentants de centres de recherche de 35 institutions dans 15 pays européens différents.

asom

L' [Alliance pour la mobilité solaire \(ASOM\)](#) vise à devenir la plateforme européenne de coopération pour établir et encourager la mobilité solaire. Nous partageons une vision du transport électrique solaire et éco-positif, une passion pour les produits fonctionnels et beaux, ainsi que pour l'ingénierie et le design multidisciplinaires. Les membres d'ASOM sont des instituts de recherche, des entreprises, des universités et des écoles de design.

NEBC

New European Bauhaus Collective



[Culture Action Europe \(CAE\)](#) est le principal réseau européen de réseaux culturels, d'organisations, d'artistes, de militants, d'universitaires et de décideurs politiques. C'est le premier port d'escale pour une opinion et un débat informés sur les arts et la politique culturelle dans l'UE. En tant que seul réseau intersectoriel, il rassemble toutes les pratiques culturelles, des arts du spectacle à la littérature, en passant par les arts visuels, le design et les initiatives inter-arts, les centres communautaires et les groupes militants. Le CAE croit en la valeur de la culture et en sa contribution au développement de sociétés durables et inclusives.



Cumulus est la principale association mondiale au service de l'enseignement et de la recherche en art et en design. Il s'agit d'un forum pour le partenariat et le transfert de connaissances et de bonnes pratiques. 340 membres dans 61 pays du monde et plus de 50 partenaires institutionnels bilatéraux. En 2021, en Europe, Cumulus compte 155 universités membres. La communauté Cumulus représente un défenseur engagé du rôle positif des designers et des artistes dans le changement positif dans le monde. Le secrétariat de Cumulus est hébergé par l'Université Aalto en Finlande.



L' [Association Européenne pour l'Éducation Architecturale \(EAAE\)](#) est le réseau des écoles d'architecture et d'urbanisme en Europe. L'objectif des associations est de faire progresser la qualité de l'enseignement et de la recherche dans tous les domaines de l'environnement bâti et de promouvoir ainsi la qualité de l'architecture et du paysage urbain en Europe. L'EAAE promeut les intérêts de 135 écoles membres en tant qu'institutions et environnements académiques, fait pression pour des objectifs communs et se connecte au niveau mondial.



Le [Conseil Européen des Chambres d'Ingénieurs \(ECEC\)](#) est l'organisation faitière des Chambres d'ingénieurs européennes. Elle représente les intérêts professionnels des ingénieurs agréés au niveau européen. Ses membres sont des Chambres nationales ou d'autres organismes publics légalement établis représentant des ingénieurs agréés. Actuellement, l'ECEC représente 16 Chambres et plus de 300.000 ingénieurs européens hautement qualifiés qui sont membres de ces Chambres.

NEBC

New European Bauhaus Collective



Le [Conseil Européen des Architectes d'intérieur \(ECIA\)](#) est l'organe représentatif des organisations professionnelles de l'architecture d'intérieur et du design. Fondée en 1992, l'ECIA représente actuellement 17 organisations nationales membres européennes et, à travers elles, les intérêts de plus de 14 000 architectes d'intérieur/décorateurs professionnels.

Creating our futures

ECTP-CEU

European Council of Spatial Planners
Conseil européen des urbanistes

Le [Conseil Européen des Urbanistes \(ECTP\)](#) rassemble 28 associations et instituts professionnels d'aménagement du territoire de 24 pays européens ainsi que des membres correspondants. Il s'agit d'une association ombrelle offrant à ses membres un cadre commun pour promouvoir la visibilité, la reconnaissance du rôle sociétal important et la pratique de l'aménagement et du développement urbain en Europe.



[ELIA](#) est un réseau européen connecté au niveau mondial qui offre une plateforme dynamique d'échange et de développement dans l'enseignement supérieur artistique. Il représente 260 institutions membres dans 48 pays, avec plus de 300.000 étudiants dans toutes les disciplines artistiques. En mettant l'accent sur la valeur de l'éducation artistique et de la recherche artistique, ELIA se consacre à l'amélioration des conditions dans lesquelles l'enseignement supérieur artistique peut s'épanouir, tant au niveau national qu'international.



Europa Nostra est la voix européenne de la société civile engagée en faveur du patrimoine culturel. Depuis plus de 50 ans, nous avons célébré, protégé et défendu le patrimoine naturel et culturel de l'Europe. Europa Nostra est aujourd'hui reconnu comme le réseau de patrimoine le plus important et le plus représentatif d'Europe, avec 350 organisations membres et associées et plus de 1 000 membres individuels issus de plus de 40 pays d'Europe et d'ailleurs. Nous sommes des défenseurs acharnés du patrimoine - avec ses multiples avantages pour notre économie, notre société, notre culture et notre environnement - auprès des décideurs politiques et l'environnement - auprès des décideurs politiques à tous les niveaux de gouvernance : local, régional, national et européen. Nous faisons campagne pour sauver les sites patrimoniaux les plus menacés d'Europe et nous promovons les meilleures pratiques dans le domaine du patrimoine à travers l'Europe.

NEBC

New European Bauhaus Collective



[ICLEI](#) est un réseau mondial de plus de 1 750 gouvernements locaux et régionaux engagés dans le développement urbain durable. Actifs dans plus de 100 pays, nous influençons les politiques de durabilité et menons des actions locales en faveur d'un développement à faibles émissions, fondé sur la nature, équitable, résilient et circulaire. ICLEI Europe offre à ses membres une voix sur la scène européenne et internationale, une plateforme pour se connecter avec leurs pairs et des outils pour conduire des changements environnementaux, économiques et sociaux positifs. ICLEI Europe travaille en étroite collaboration avec un réseau étendu de gouvernements locaux et régionaux et de partenaires sur un large éventail de sujets.



[IFLA Europe](#) est la région européenne de la Fédération internationale des architectes paysagistes, formée par 34 associations professionnelles d'architectes paysagistes regroupant 20 000 architectes paysagistes en Europe. Elle vise non seulement à promouvoir la profession d'architecte paysagiste, en reconnaissant l'excellence des cours de formation et en promouvant les meilleures pratiques opérationnelles, mais aussi en s'efforçant d'améliorer la qualité de la planification, du suivi et de la gestion du paysage, de fournir des solutions fondées sur la nature pour l'atténuation et l'adaptation au changement climatique et d'assurer des changements transformationnels dans le paysage, les zones urbaines et rurales.



[Trans Europe Halles](#) (TEH) est un réseau de centres culturels de base qui compte des membres dans 38 pays européens. Avec 131 membres, TEH est l'un des réseaux culturels les plus anciens et les plus dynamiques d'Europe. Depuis 1983, nous sommes à l'avant-garde de la réaffectation de bâtiments abandonnés à des fins artistiques, culturelles et militantes. Nos trois piliers fondateurs sont : Personnes, Arts et Bâtiments ».



L'[Académie allemande pour l'aménagement du territoire urbain et régional \(DASL\)](#) a pour objectif de soutenir l'aménagement du territoire urbain et régional en théorie et en pratique. L'Académie offre également un forum dans lequel des personnes issues d'un large éventail d'intérêts dans l'économie et la société peuvent poursuivre leur intérêt commun pour le développement territorial en discutant avec des professionnels de l'aménagement.

NEBC

New European Bauhaus Collective

sia

La [Société Suisse des Ingénieurs et des Architectes \(SIA\)](#) est la principale association professionnelle suisse pour les spécialistes de la construction, de la technologie et de l'environnement. Avec plus de 16 000 membres issus des domaines de l'ingénierie et de l'architecture, la SIA est un réseau hautement professionnel et interdisciplinaire dont l'objectif central est de promouvoir une conception durable et de haute qualité de l'environnement bâti en Suisse.